

Règlement particulier du tournoi **promobad mixte blackminton CHATEL BADMINTON** **du samedi 22 avril 2023**

Le Samedi 22 avril 2023 En collaboration avec Move On Up le CHATELBADMINTON vous propose un tournoi promobad blackminton de mixte ouvert de N2 au NC.

Le promobad se déroule en 2 phases :

1. Une phase de jour de 14h30 à 17h30 (jeu habituel)
Pause repas de 18h à 19h
2. Une phase de nuit de 19h30 à minuit (jeu dans le noir et lumière noire)

Article 1

Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBad et à ce règlement particulier. Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses séniors (inclus jeunes à partir de minimes classés D7 dans au moins une catégorie) et vétérans des séries N2 à NC licenciés à la FFBaD pour le tableau mixte.

La date de prise en compte des classements sera le **13/04/2023**.

Le jour du tournoi, ils devront être en possession de leur licence.

N° autorisation :

Article 2

Le tournoi se jouera en mixte pour les séries N2, N3, R, D, P et NC. Le nombre de participants ne pourra dépasser **80 joueurs**.

Article 3

Les droits d'inscription sont de 30 € par joueur pour la formule complète : (Promobad + animation Blackminton + Repas) ou 24€ sans le repas.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 14/04/2023**.

L'élaboration des tableaux se fera le **lundi 17/04/2023**.

Inscription uniquement sur le lien :

Article 4

Dès leur arrivée soit au moins une demi-heure avant l'heure prévue de leur premier match, les joueurs et joueuses devront se faire pointer à la table de marque de la halle des sports de Châtel-Guyon.

Conformément au règlement FFBad en vigueur, un joueur ou joueuse ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO.

Il (elle) devra (se) justifier (de) son absence dans un délai de 5 jours auprès de la Ligue AURA (certificat médical par exemple) par courrier à Ligue AURA de Badminton 37 route du Vercors 38500 SAINT CASSIEN ou à sophie.bluy@badminton-aura.org.

Article 5

Aucune inscription, en cas de désistement, ne sera remboursée après la constitution des tableaux fixée au **17/04/2023**, sauf motif dûment annoncé et justifié.

Article 6

Les rencontres se dérouleront en 10 poules de 4 par série (80 joueurs maxi).

Un classement par poule sera effectué à la fin du tournoi. Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 11 points.

Article 7

Les matchs se feront en auto arbitrage.

Article 8

La répartition dans les tableaux sera faite par le logiciel Badnet qui est le logiciel de gestion de compétition de badminton préconisé par la FFBaD.

Article 9

En cas d'écart trop important entre les paires d'une poule un calcul de point sera mis en place afin de rendre le match le plus équitable.

Article 10

Les volants plastiques seront fournis lors de la phase Blackminton.

Pour la phase de jeu jour les volants plume sont à la charge des joueurs.

En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels du tournoi seront les RSL82.

Article 11

Point particulier : si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 fois, et s'il touche pendant l'échange il sera compté faute.

Article 12

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Article 13

Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement.